

# CONSEIL DE LA FMOQ

## DE BONNES NOUVELLES POUR LA MÉDECINE FAMILIALE



Photo : Emmanuèle Garnier

D<sup>r</sup> Serge Dulude

La médecine familiale semble avoir retrouvé son pouvoir de séduction auprès des étudiants en médecine. Cette année, au Québec, ces derniers

ont rempli 95% des places de résidence en omnipratique offertes par le Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS). Ainsi, seulement 22 des 446 places offertes sont restées vacantes. « C'est du jamais vu. C'est une performance vraiment extraordinaire », a affirmé le **D<sup>r</sup> Serge Dulude**, directeur de la Planification et de la Régionalisation, au cours de la réunion du Conseil général de la FMOQ. Déjà, l'année dernière, 89 % des postes avaient été pourvus et l'année d'avant 94 %.

La médecine spécialisée n'est pas en reste. Elle a fait tout aussi bien avec ses 96% de places de résidence remplies. Ainsi, 437 étudiants ont choisi l'un des 455 postes offerts dans les différentes spécialités.

TABLEAU		PLANS RÉGIONAUX D'EFFECTIFS MÉDICAUX 2014 PAR RÉGION	
	Nouveaux facturants	Médecins arrivant d'une autre région	
	(Postes pourvus/Postes offerts)		
Estrie	9/9	2/5	
Montréal	71/71	10/29	
Outaouais	22/29	1/3	
Côte-Nord	7/12	1/3	
Nord-du-Québec	1/3		
Chaudière-Appalaches	7/7	1/8	
Laval	14/15	1/7	
Laurentides	22/34	2/11	
Montérégie	53/53	11/17	
Nunavik	2/2	2/3	
Baie-James	7/3		
Bas-Saint-Laurent	100 % du PREM atteint		
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100 %		
Capitale-Nationale	100 %		
Mauricie-Centre-du-Québec	100 %		
Abitibi-Témiscamingue	100 %		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	100 %		
Lanaudière	100 %		



Au cours des prochaines années, le nombre de futurs médecins de famille va encore s'accroître. En 2015-2016, 475 postes seront réservés à l'omnipraticque, 498 l'année suivante et 514 en 2017-2018. Les places réservées à la médecine familiale devraient ainsi passer de 52% à 55% en trois ans par rapport à la médecine spécialisée.

## DES PREM COMPLETS

Le nombre déjà grandissant de nouveaux omnipraticiens se reflète dans l'atteinte des plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM). « Dans beaucoup de régions, 100% des postes offerts ont été pourvus (tableau) », a indiqué le D<sup>r</sup> Dulude. Ainsi, non seulement la région de Québec, mais aussi d'autres comme l'Abitibi, le Saguenay, la Mauricie et le Bas-Saint-Laurent sont arrivées à trouver des candidats pour toutes les places qui leur avaient été accordées.

« Même en Outaouais, les résultats sont vraiment bons. » Le territoire a réussi à attirer vingt-deux nouveaux médecins pour remplir ses vingt-neuf postes. Mieux, les nouveaux diplômés se bousculent même pour aller à la Baie-James. En effet, sept se sont offerts pour remplir les trois places. Le Comité de gestion des effectifs médicaux MSSS-FMOQ en médecine générale les a tous acceptés. « On a décidé de faire quelques dérogations », a indiqué le D<sup>r</sup> Dulude, qui fait partie de ce groupe de travail.

L'engouement pour le dépannage, qui l'an dernier inquiétait les autorités, semble s'être estompé. Seulement treize jeunes médecins se sont montrés intéressés par cette activité alors que vingt places étaient prévues. « Il y a eu des années où jusqu'à une quarantaine de jeunes omnipraticiens voulaient être dépanneurs », a rappelé le D<sup>r</sup> Dulude.

Actuellement, il ne reste que 27 postes encore libres sur les 353 qui sont offerts aux nouveaux facturants.

## MENTORAT POUR LES JEUNES MÉDECINS

Pour mieux aider tous ces jeunes omnipraticiens qui entrent dans la profession, la FMOQ va lancer au début de l'automne un programme de mentorat. Le comité directeur comprend non seulement une omnipraticienne expérimentée et deux jeunes médecins, mais aussi des experts dans ce domaine. Un sondage mené auprès de jeunes omnipraticiens montre qu'environ la moitié estime qu'il y a un intérêt pour le mentorat chez les jeunes médecins.

## GMF : SIGNER OU NON ?

Du côté des groupes de médecine de famille (GMF), c'est l'attente. Un nouveau cadre de gestion sera normalement bientôt proposé. Néanmoins, plusieurs responsables de GMF doivent renouveler maintenant leur contrat avec l'agence de santé et de services sociaux de leur territoire. Ils se demandent quoi faire. Signer? Ne pas signer? Attendre encore?

« Nous vous conseillons d'accepter le renouvellement si l'on vous propose des conditions qui vous conviennent ou de signer le contrat si vous êtes sur le point d'être accrédité. De toute façon, si le prochain cadre de gestion est plus intéressant que celui que vous aurez alors, vous pourrez changer. C'est convenu avec le ministère de la Santé. Il ne s'y opposera pas », a assuré le D<sup>r</sup> Dulude. Si les conditions proposées ne sont pas satisfaisantes, les responsables du GMF peuvent poursuivre leurs discussions avec l'agence sans signer de contrat. « De toute manière, les gens des agences et du ministère attendent eux aussi le mot d'ordre du nouveau ministre. Il n'y a pas d'urgence. Vous ne subirez pas de coupes. »

Les négociations entre la FMOQ et le ministère de la Santé concernant le renouvellement des contrats des GMF devraient reprendre sous peu. **EG**